



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Dossier Mont Orford : la MRC de Memphrémagog et le CLD se réjouissent qu'un soumissionnaire ait répondu au processus d'appel d'offres

Magog, le 9 juillet 2010 – La MRC de Memphrémagog, ainsi que le CLD, se réjouissent du fait qu'un soumissionnaire ait répondu favorablement au processus d'appels d'offres découlant de la Loi n° 90, « Loi concernant le parc national du Mont Orford », dont l'échéance était aujourd'hui.

Ainsi, les nombreux efforts consentis par les deux organismes et plusieurs autres partenaires de la région afin d'apporter des modifications au projet de loi, soit de permettre l'aménagement de liens entre des projets immobiliers hors parc et la station touristique du Mont Orford ainsi que de créer un fonds de relance pour soutenir le développement de la station, ont sans doute contribué à susciter l'intérêt d'un gestionnaire afin de reprendre les opérations de la station touristique.

Au cours des prochaines semaines, le gouvernement du Québec aura à évaluer la soumission reçue et à s'assurer qu'elle réponde aux critères de l'appel d'offres.

Pour leur part, la MRC de Memphrémagog ainsi que le CLD suivront attentivement l'évolution du dossier au cours des prochaines semaines, avant d'émettre des commentaires à ce sujet.

-30-

Source :

Mme Louise Champoux
Agente de projets
CLD de la MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Information :

M. Guy Jauron
Directeur général
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 29